

DSQ Palente-Orchamps - Aménagement du local de l'opérateur de terrain - Transfert de crédits

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du programme de Développement Social des Quartiers de Palente-Orchamps, le Ministère des Affaires Sociales (DDAS du Doubs) a apporté en 1990 son soutien en finançant notamment l'aménagement de locaux pour l'opérateur de terrain de la Mission Chef de Projet.

Afin de permettre l'acquisition de mobilier et matériel par le Service Municipal d'Architecture, il convient de procéder au transfert d'une somme de 3 700 F actuellement inscrite sur les crédits du Service Animation-Formation-Prévention chapitre 945.90 article 657 programme 88026 code service 47030 sur les crédits inscrits au Service Architecture chapitre 900.0.2140.00510 code service 31000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.